



VŒUX DU MAIRE



*Chères Pérousiennes,
Chers Pérousiens,*

En mars 2024, nous terminerons la 4^{ème} année de notre mandat qui en compte 6 et nous pouvons d'ores et déjà dresser un 1^{er} bilan des différentes actions entreprises et déjà finalisées par l'équipe municipale.

Ce 1^{er} bilan nous amène aux commentaires suivants :

Depuis le début de ce mandat, nous avons subi ensemble des épreuves multiples

Vagues successives du COVID

Les guerres ainsi que les conflits d'une grande ampleur entretenant en permanence un climat d'incertitude et d'inquiétude.

Bien évidemment l'avenir à court terme n'apparaît pas très réjouissant et même bien sombre.

Notre commune comme la majorité dans notre pays devra faire face à des restrictions budgétaires

- Suppression de la taxe d'habitation pour notre commune non compensée convenablement par l'Etat.
- Augmentation du prix des fluides électriques, gaz, essence impacte directement nos faibles ressources financières.

Un de mes confrère avait coutume de dire qu'une commune « c'est comme une casserole sur le feu » ne surtout pas la quitter des yeux.

J'ai la sensation que c'est de plus en plus vrai.

En effet, la gestion d'une commune demande une présence constante, une vigilance de tous les instants et à tous les niveaux des habitants aux collaborateurs à la gestion technique et comptable.

Il nous est demandé d'être vigilant, disponible et très attentif à présent sur les violences multiples susceptibles d'être commises dans notre commune.

Les élus locaux n'échappent pas à ces méfaits sans compter sur la recrudescence des incivilités.

Nul doute **nos libertés** sont attaquées et menacées.

Nous allons dans les jours à venir finaliser le budget 2024.

Bien entendu, l'ensemble de ces nouvelles contraintes nous laissent peu de marge de manœuvre pour les futurs projets.

C'est donc avec prudence mais détermination que nous allons prioriser certains investissements.

En ce début d'année, c'est aussi l'occasion de tirer un bilan de nos actions et réalisations déjà effectuées ou en cours de finalisation.

**ÉCOLE
PÉRISCOLAIRE**

L'école accueille ce jour 134 enfants
Le centre de Loisirs en moyenne 60 enfants le midi.

**Salle la
Pèr'House**

Dédiée au Périscolaire et à la restauration scolaire, cette salle multi-accueil est utilisée à présent par les clubs et associations de la commune.
Pour le moment, il ne sera pas prévu de locations.

SPORTS LOISIRS

Vous avez pu remarquer les aménagements qualitatifs autour des tennis. Le terrain de sport et de loisirs a été engazonné et réadapté. Il permet dès à présent et en toute sécurité de pratiquer des activités de sport Loisirs. Nous avons également investi dans des aménagements permettant à présent d'accueillir des manifestations culturelles et récréatives du type « soirée d'été ». Le tennis Club de L'Autruche nous a sollicité pour la réfection et la rénovation des 2 courts de tennis. Une participation financière de la commune est envisagée. Il convient de pérenniser et entretenir courts et installations sur le terrain communal. C'est investissement fait actuellement l'objet d'une étude financière mais prévue pour 2024.

CULTURE PLEIN AIR

- ✓ **Le sentier de promenade** promis en 2023 est réalisé et opérationnel. Les balisages et panneaux d'information sont effectués
- ✓ **Le verger de sauvegarde d'arbres fruitiers** et d'espèces anciennes est visible
- ✓ **Marchés du terroir** seront reconduits en 2024 certainement en double exemplaire compte tenu du succès enregistré.

ASSOCIATION

Les subventions aux associations purement communales seront maintenues. La salle multi accueil est à la disposition des associations locales dans la limite du respect des normes et règlement intérieur en vigueur.

Repas des anciens : A la demande générale, cette initiative sera reconduite en 2024. Je tiens à remercier sincèrement l'ensemble des associations qui œuvrent de plus en plus la main dans la main pour le bien communal.

Mille mercis à tous ces bénévoles très dévoués pour dynamiser le village.

SÉCURITÉ

Nous avons signé une convention avec les gardes champêtres pour intervenir régulièrement au sein de notre commune :

- ✓ **Surveillance permanente du banc communal**
- ✓ **Ecole et périscolaire**
- ✓ **Contrôle des vitesses**
- ✓ **Incivilités diverses en particulier les déchets ménagers et dépôts sauvages**

Notre conseiller chargé de la sécurité, Michel SENTENAS, s'emploie avec efficacité à développer le concept « **voisins vigilants** ». Encore merci à lui pour cette implication.

INVESTISSEMENT PATRIMOINE

C'est fait ! Le Petit Marché accueille depuis octobre.

- ✓ **Le cabinet d'infirmières**
- ✓ **Le Tuyé de Mésandans (produits régionaux)**
- ✓ **La boulangerie DEMEUSY : ouverture programmée le 29 janvier prochain**

Cet investissement très conséquent pour la commune apportera sans nul doute à la population Pérousienne et environs des services absents à ce jour.

En clair, une amélioration de la qualité de vie de nos concitoyens.

Fin janvier, sera finalisée l'acquisition, par la commune, de l'habitation ancienne jouxtant l'école (Maison JOYOT).

Cet investissement à plus ou moins long terme permettra l'agrandissement et sécurisation du pôle scolaire et associatif.

URBANISME TRAVAUX

La révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) est en cours avec l'assistance du Cabinet DELPLANQUE.

La phase PADD (Projet d'Aménagement et Développement Durable) est actuellement bien avancée. Il s'agit d'un élément incontournable du PLU.

Vous avez pu remarquer l'avancement des projets évoqués en 2023.

La rue des Lilas à présent refaite

La rue des Rosiers (démarrage des travaux : mars/avril 2024 - 2^{ème} phase)

Le carrefour Grand Rue, rue des Rosiers et Clinique vétérinaire : travaux terminés

Accessibilité de l'école :

Il sera présenté prochainement à la commission travaux le projet consistant à la mise en accessibilité de l'école de Perouse par la construction d'un monte-personnes pour enfants atteints d'handicaps. Calendrier à définir

Projet piste cyclable :

Il ne s'agit plus d'un projet mais d'une réalisation

Le tronçon carrefour cimetière/rue des marronniers est réalisé. Le marquage et la sécurisation (**effectués**)

Le second tronçon, chemin de chemin Chenevières rue des Rosier : **démarrage avril 2024**

J'en ai terminé pour les réalisations et les projets.

Il ne vous ait sans doute pas échappé que les engagements pris au début de mandat sont pratiquement réalisés ou presque et ceci malgré une année de perturbation voire d'arrêt complet (motif COVID). Je tiens à remercier l'ensemble des élus locaux pour leur disponibilité et leur contribution active aux projets communaux.

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui œuvrent au sein des clubs et des associations, pour leur dynamisme et leur implication dans la vie locale. **Le bien vivre ensemble prends alors tout son sens. Merci pour leur engagement.**

A titre personnel, je tiens à vous remercier pour la confiance vous me témoignez.

J'espère pouvoir encore longtemps poursuivre cette mission avec dignité et pugnacité.

Nous avons également une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés toujours trop rapidement.

Je compte sur vous pour que cette nouvelle année soit à nouveau l'occasion d'une forte mobilisation et implication partagée dans le développement de notre commune.

Permettez-moi de vous souhaiter ainsi qu'à vos proches le plein de bonnes choses.

J'ai coutume de dire assez souvent **que la liberté et la santé se ressemblent. On n'en connaît le prix que lorsqu'elles vous manquent.**

Je vous souhaite beaucoup de bonheur, de santé et de paix

Jean-Pierre CNUDE
Le Maire